

Mort pour la France Libre, il en reçut la consécration suprême : le grade de Compagnon de la Libération à titre posthume. Demain matin, le Luxembourg va perpétuer sa mémoire par l'apposition d'une plaque sur sa maison natale, à Boevange-sur-Attert. Ainsi d'un même coeur, ceux qui l'ont connu, écouté, admiré, qu'ils soient Luxembourgeois ou Français, pourront s'unir dans un acte accompli en commun : la célébration de sa mémoire.